

Journée d'information sur les marchés

Lundi 19 novembre de 9h00 à 17h00 à Pierrelatte



Placiers et/ou techniciens en charge
des marchés dans les collectivités locales

Venez vous informer sur les règles concernant les marchés !

- Comment gérer et organiser le marché au quotidien ?
- Quels sont les droits et devoirs de la commune ? Des commerçants ?
- Comment mettre en place, modifier et faire respecter le règlement de marché ?
- Comment aborder les sujets d'actualité, la Loi Pinel, la gestion des déchets ?
- Quel est le rôle de la commission des marchés ?
- Comment dynamiser et animer son marché ?
- Comment accompagner la création de son marché ?

Contact CCI de la Drôme
 Service Commerce et Tourisme
 Chantal GENEVOIS
 c.genevois@drome.cci.fr
 T. 04 75 75 70 34

Animé par :
 Fédération Nationale des Marchés de France
 M ton Marché - ADPM
 CCI de la Drôme

Lieu de la réunion :
 Complexe sportif
 Espace de vie, avenue Pierre de Coubertin
 26 700 Pierrelatte
 (entrée piscine) Salle Baéza

Participation :
 84 € TTC/participant*
 (repas compris)

**Toute absence ou inscription annulée
après le 12 novembre sera facturée*



Bulletin d'inscription

NOM / Prénom*

Collectivité*

Fonction

Adresse de facturation*

.....

Commune*

Téléphone*

E-mail*

Participera Ne participera pas

Date limite d'inscription :
12 novembre 2018

Bulletin à retourner à :
 Service Commerce et Tourisme
 CCI de la Drôme - 52-74, rue B. de Laffemas
 BP 1023 - 26010 Valence Cedex
 T. 04 75 75 70 34

Inscription possible directement par email :
 commerce-tourisme@drome.cci.fr

Les champs obligatoires (*) sont nécessaires au traitement de l'inscription. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer votre inscription à la journée d'information sur les marchés. Elles seront conservées pendant trois ans à compter de leur collecte ou de votre dernier contact avec la CCI.

Conformément à la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel, en particulier le règlement général sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification des informations qui vous concernent. Vous pouvez également, vous opposer ou obtenir la limitation des traitements, l'effacement des données vous concernant ou encore introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle tel que la CNIL. Pour toute information ou exercice de vos droits, vous pouvez contacter la CCI de la Drôme : dpo@drome.cci.fr, CCI de la Drôme - 52-74, rue Barthélemy de Laffemas - BP1023 - 26010 Valence Cedex. Ou la CCI de l'Ardèche : dpo@auvergne-rhone-alpes.cci.fr, CCI de l'Ardèche - 140 chemin de Saint Clair - 07000 Privas.

Ces données pourront être utilisées pour vous communiquer des informations sur les événements, les activités et les services du réseau des CCI de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Si vous ne souhaitez pas / plus les recevoir, vous avez la possibilité d'en faire la demande auprès de la CCI de la Drôme : commerce-tourisme@drome.cci.fr, ou auprès de la CCI de l'Ardèche : accueil@ardeche.cci.fr